



HAL
open science

Dougga : réflexions sur l'évolution du forum à travers l'étude des temples

Jean-Claude Golvin, Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Louis Maurin

► **To cite this version:**

Jean-Claude Golvin, Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Louis Maurin. Dougga : réflexions sur l'évolution du forum à travers l'étude des temples. François Baratte; Véronique Brouquier-Reddé; Elsa Rocca éd.,. Du culte aux sanctuaires : l'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine, Orient & Méditerranée (25), De Boccard, pp.17-33, 2018, 978-2-7018-0442-2. <10.2307/j.ctvbqs40z.3>. <halshs-01729169>

HAL Id: halshs-01729169

<https://shs.hal.science/halshs-01729169v1>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



UMR 8167, Orient et Méditerranée – Textes, Archéologie, Histoire
CNRS, Université Paris-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
École pratique des hautes études, Collège de France

Ce volume fait le point sur des questions complexes d'une grande richesse, car elles touchent au plus intime de la société, en présentant un large panorama culturel, de l'Afrique romaine et byzantine aux premiers temps de l'Islam, sur une vaste extension géographique, de la Maurétanie occidentale à la Cyrénaïque. La longue durée et la continuité de la vie religieuse dans les sanctuaires et les complexes monumentaux ont fait l'objet d'un examen plus approfondi, grâce à des fouilles nouvelles, des méthodes affinées et des perspectives plus précises, livrant des données inédites sur l'urbanisme et la permanence de traditions culturelles remontant souvent à la période pré-romaine et se prolongeant parfois jusqu'à une époque tardive. Les pratiques culturelles constituent aussi un élément fondamental, que l'appel à des spécialistes de disciplines particulières permet d'éclairer. Si l'analyse architecturale demeure une étude essentielle, cet ouvrage met en lumière d'autres problématiques, prometteuses, comme l'enquête sur les jardins qui pouvaient accompagner les sanctuaires ; le décor non plus n'a pas été négligé. La fin de l'Antiquité, avec le développement d'une architecture chrétienne jusque dans les campagnes africaines, a retenu également l'intérêt, ainsi que les premiers édifices musulmans. Ce livre apporte donc une vision renouvelée sur bien des aspects d'un domaine en constante transformation.

The publication of this colloquium takes stock of a great wealth of new information as well as more intricate details of sanctuaries as they affect the core of African society in all its complexity. The volume presents a diachronic view of Africa in the Roman, Byzantine and early Islamic periods, with a wide geographic scope ranging from Western Mauretania to Cyrenaica. The continuity of religious life in the sanctuaries is the subject of close examination, illuminated by the findings of new excavations, techniques, and more precise perspectives. The book also features previously unpublished data on the permanence of cultic traditions, many dating back to the pre-Roman period and sometimes extending to late Islamic periods. Cultural practices are also a fundamental element, explored by experts of diverse disciplines. While architectural analysis of the sanctuaries remains the central disciplinary approach, this book also highlights other promising issues, such as the investigation of gardens that adorned the sanctuaries and aspects of decor that have been neglected. The end of Antiquity, with the development of Christian architecture extending to rural Africa, and the emergence of the first Islamic monuments, closes this volume. In sum, this book provides an updated vision of many aspects of a field in constant renewal.

DU CULTE AUX SANCTUAIRES

L'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine

édité par
François Baratte
Véronique Brouquier-Reddé
Elsa Rocca



DU CULTE AUX SANCTUAIRES



ISBN : 978-2-7018-0442-2



DU CULTE AUX SANCTUAIRES

**L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE
DANS L'AFRIQUE ROMAINE ET BYZANTINE**

Illustration de couverture



Latrun : vue intérieure de la basilique occidentale en 2004.
[V. Michel]

*avec le soutien et le concours financier,
au titre du programme “Investissements d’avenir”,
des laboratoires d’excellence
ResMed de l’Université Paris-Sorbonne (ANR-10-LABX-72)
et TransferS de l’ENS – Collège de France / université Paris Sciences & Lettres
(ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099),
de la mission franco-tunisienne d’Haïdra
et du département des Sciences de l’Antiquité de l’ENS*



UMR 8167, Orient et Méditerranée – Textes, Archéologie, Histoire
CNRS, Université Paris-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
École pratique des hautes études, Collège de France

Directeur de la collection

Véronique BOUDON-MILLOT, CNRS - UMR 8167, Orient et Méditerranée

Responsable éditoriale

Fabienne DUGAST, CNRS - UMR 8167, Orient et Méditerranée

Comité scientifique

Françoise BRIQUEL CHATONNET

Sylvie DENOIX

Vincent DÉROCHE

Olivier MUNNICH

Pierre TALLET

Création de la maquette et mise en pages

Fabien TESSIER

Infographie

Christophe BAILLY (AOroC, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)

© Éditions de Boccard - 2017

ISBN : 978-2-7018-0442-2

ISSN : 2101-3195

DU CULTE AUX SANCTUAIRES

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DANS L'AFRIQUE ROMAINE ET BYZANTINE

*Actes du colloque, 18-19 avril 2013
Paris, Fondation Simone et Cino del Duca
organisé dans le cadre des laboratoires d'excellence Resmed et TransferS*

Édités par

François BARATTE, Véronique BROUQUIER-REDDÉ
et Elsa ROCCA

DOUGGA, RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DU FORUM À TRAVERS L'ÉTUDE DES TEMPLES

Jean-Claude GOLVIN (Ausonius, UMR 5607, CNRS, Université Bordeaux-Montaigne)
Samir AOUNALLAH (Institut National du Patrimoine, détaché à l'AMPPVC, Tunis)
Véronique BROUQUIER-REDDÉ (AOrOc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)
Louis MAURIN (Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne, CNRS)

Dougga (*Thugga*) est une des villes d'Afrique dont l'évolution du forum peut être retracée sur une très longue période grâce à l'épigraphie et à l'étude archéologique des temples du centre urbain¹ (figure 1).

Les questions abordées ici sont plus largement développées dans la monographie² ; cette contribution permet d'évoquer les problèmes rencontrés et les arguments qui alimentent aujourd'hui notre réflexion. Nous traitons seulement de la période concernant les origines de la place publique à l'époque numide³ et son évolution jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne ; les périodes suivantes sont développées dans la publication scientifique.

1. Les recherches ont été réalisées, de 1999 à 2008 avec des prolongements jusqu'en 2014, dans le cadre du programme *Architecture religieuse païenne*, élaboré par l'Institut Ausonius (Université Bordeaux-Montaigne, UMR 5607) et l'Institut National du Patrimoine (INP, Tunisie). A été associé au programme le laboratoire AOrOc, CNRS UMR 8546 de l'École Normale Supérieure (Paris). Les travaux ont été dirigés par J.-C. Golvin et M. Khanoussi, A. Ben Abed puis S. Aounallah (INP) et financés par le ministère des Affaires étrangères. Cette étude a été menée conjointement avec l'INP parallèlement au projet Fonds de Solidarité Prioritaire intitulé *Dougga et la région numide* dirigé par J.-C. Golvin et M. Khanoussi, puis A. Ben Abed. En ce qui concerne l'épigraphie, l'ouvrage fondamental utilisé est : KHANOUSSI, MAURIN (dir.) 2000, cité *DFH*.
2. Il s'agit du deuxième volume consacré à l'étude des temples païens. Il concerne ceux du forum, du Domaine de Mercure ainsi que le sanctuaire B, les *templa Concordiae*, et le théâtre cultuel, les temples A et C, le sanctuaire de Tellus et le sanctuaire anonyme Dar Lachheb (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016). Le premier volume (GOLVIN, KHANOUSSI [dir.] 2005) a concerné trois autres édifices culturels.
3. Que l'on appellera par commodité l'agora numide.

ÉDIFICES SACRÉS ET PLACE PUBLIQUE À L'ÉPOQUE NUMIDE

Les techniques de construction

L'étude des techniques de construction de l'Antiquité en Afrique permet de reconnaître sans ambiguïté les murs en grand appareil antérieurs à l'époque romaine. Les caractéristiques des murs numides se résument comme suit⁴ :

1. absence d'emploi de mortier de chaux entre les joints pour lier les blocs ;
2. joints taillés en sifflet. Ces derniers se rétrécissent progressivement pour permettre un contact parfait au niveau du parement et l'obtention de joints très fins ;
3. absence de joints obliques ;
4. les deux épais parements des murs sont indépendants l'un de l'autre. Il existe un simple remplissage de la partie médiane fait de cailloux et de terre, de pierres ordinaires plus ou moins grosses. La structure de ces murs peut être qualifiée de « bifide » ;
5. l'appareil, lorsqu'il n'est pas composé d'assises horizontales régulières, peut présenter des petits blocs de forme relativement carrée donnant l'impression de « rapiécages » très caractéristiques.

En outre, les moulures et les éléments architecturaux d'époque numide ont une forme reconnaissable : doucines relativement plates, chapiteaux éoliques ou dérivés du ionique, cannelures à fond plat, corniches à gorge dite égyptienne. Le célèbre mausolée d'Atbân à Dougga, daté du II^e siècle avant J.-C., en offre un bon exemple⁵.

4. Elles ont été exposées par KSOURI 2012, p. 195-211. Voir aussi AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 29-31, fig. 9-11.
5. Voir RAKOB 1979, p. 156-158, fig. 82-84. Bibliographie recensée par LESCHKE 2002, p. 15-16.

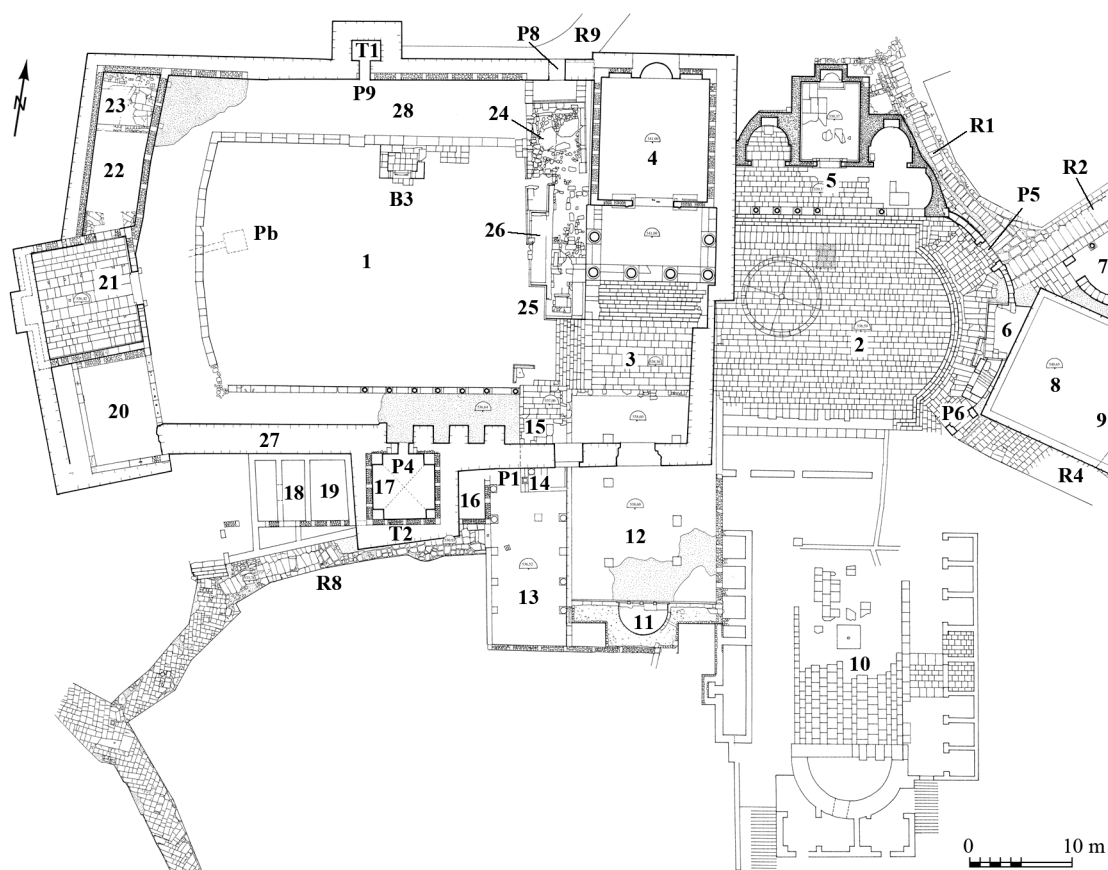


Figure 1 – Plan architectural du centre public de Dougga, état actuel. 1 : forum. 2 : place de la Rose-des-Vents. 3 : parvis du capitole. 4 : capitole. 5 : temple de Mercure. 6 : tribune. 7 : exèdre de la Piété. 8 : sanctuaire de la Fortune. 9 : mosquée. 10 : marché. 11 : exèdre. 12 : espace. 13 : espace. 14 : autel déplacé et transformé en édicule. 15 : temple de Saturne. 16, 17, 18, 20, 22, 23 : pièces non identifiées. 19 : hammam aghlabide. 21 : temple de Tibère. 24 : mémorial de Massinissa. 25 : arc. 26 : tribune. 27 : enceinte byzantine. 28 : portiques. B : socle de statue. P : porte. Pb : puits byzantin. R : rue. T : tour byzantine. [J.-C. Golvin]

Les édifices

L'édifice n° 24 (situé à l'ouest du capitole)

La structure des murs et l'aspect des moulures du soubassement ont permis depuis longtemps d'attribuer à l'époque numide le monument de plan rectangulaire n° 24 situé sur le côté ouest du capitole (figures 2-3). Ses parements sont faits de gros blocs à joints vifs disposés selon des assises régulières. Le remplissage est réalisé à l'aide de pierres et de terre⁶. Il comprend aussi, au milieu, de gros éléments semblant provenir d'un dolmen et qui ne sont peut-être que des fragments du rocher sous-jacent, débités ou récupérés sur place. Le niveau du haut des fondations de cet édifice révèle celui de l'agora numide (535,41 m).

6. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 47-58, fig. 48-62c.

Il n'est plus possible aujourd'hui d'appeler sans ambiguïté ce monument « temple de Massinissa »⁷ car il ne s'agit probablement pas d'un temple. Rien ne permet de prouver, à l'aide d'indices incontestables, qu'il corresponde à celui de l'inscription bilingue évoquée ci-après (RIL, 2). Deux objections doivent être ici avancées. Son plan rectangulaire (14,35 × 6,25 m) ne montre ni trace d'escalier d'accès, ni mur de refend indiquant l'entrée d'une *cella*. Il ressemble par exemple à celui du soubassement d'un mémorial comme celui de Chimtou⁸ ou de Kbor Klib⁹. À Dougga, c'est au-dessus de ce soubassement, dont la hauteur

7. KHANOSSI 1997, p. 119 ; KHANOSSI [s.d.] 1998, p. 32, n° 14 ; HIESEL, STROCKA 2002, p. 73-74, pl. 7b-c ; KHANOSSI 2003, p. 140-142.

8. RAKOB 1994, p. 2-35, fig. 5-38, pl. 5-10.

9. Cet édifice ne pourrait-il avoir en quelque sorte un caractère honorifique comme on le pense pour le Kbor Klib, voisin de Zama (FERCHIOU 1991) ?

Figure 2 – Le mémorial de Massinissa n° 24, après restauration, vu du nord.
[V. Brouquier-Reddé]

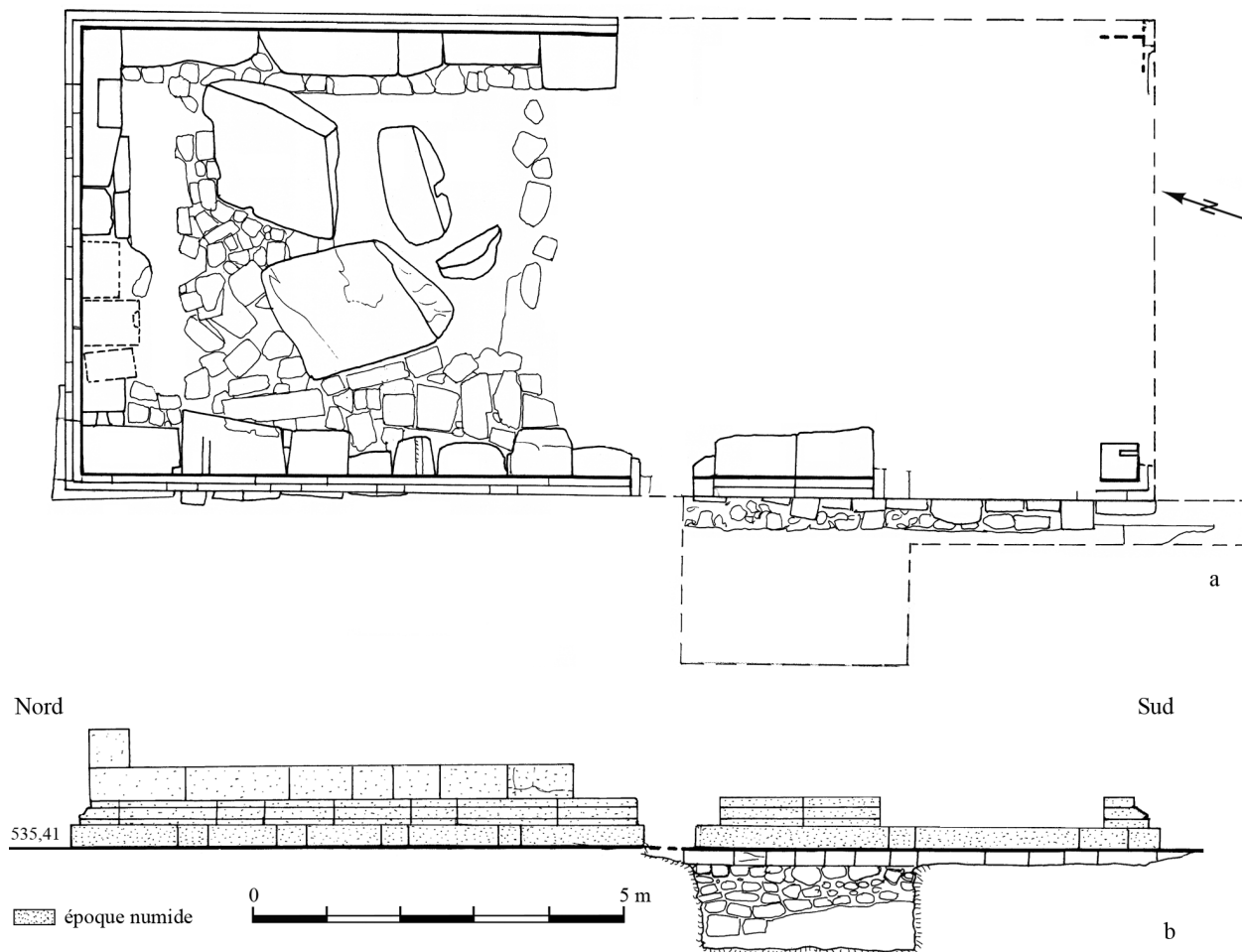
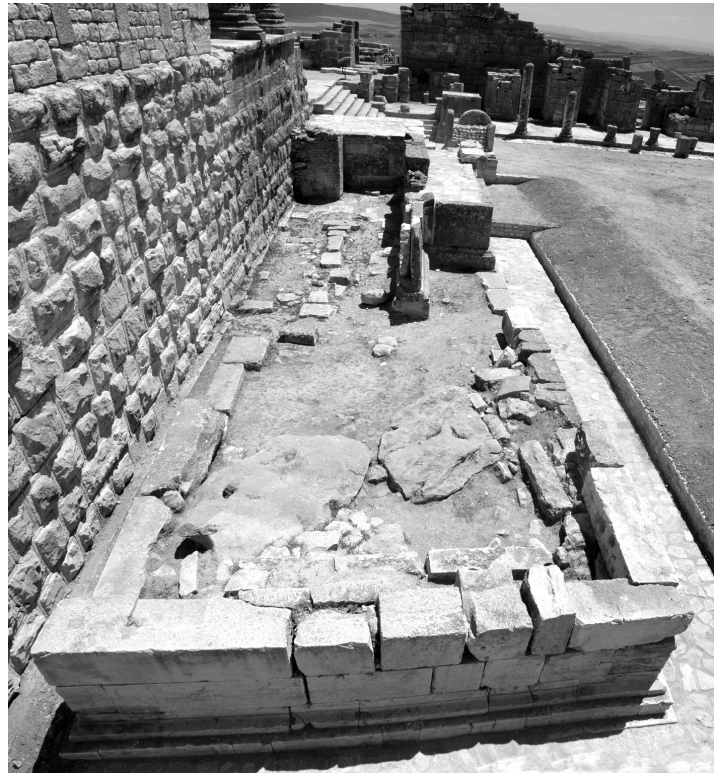


Figure 3 – Le mémorial de Massinissa n° 24 qui jouxte le capitole. a : plan, b : élévation.
[J.-C. Golvin]

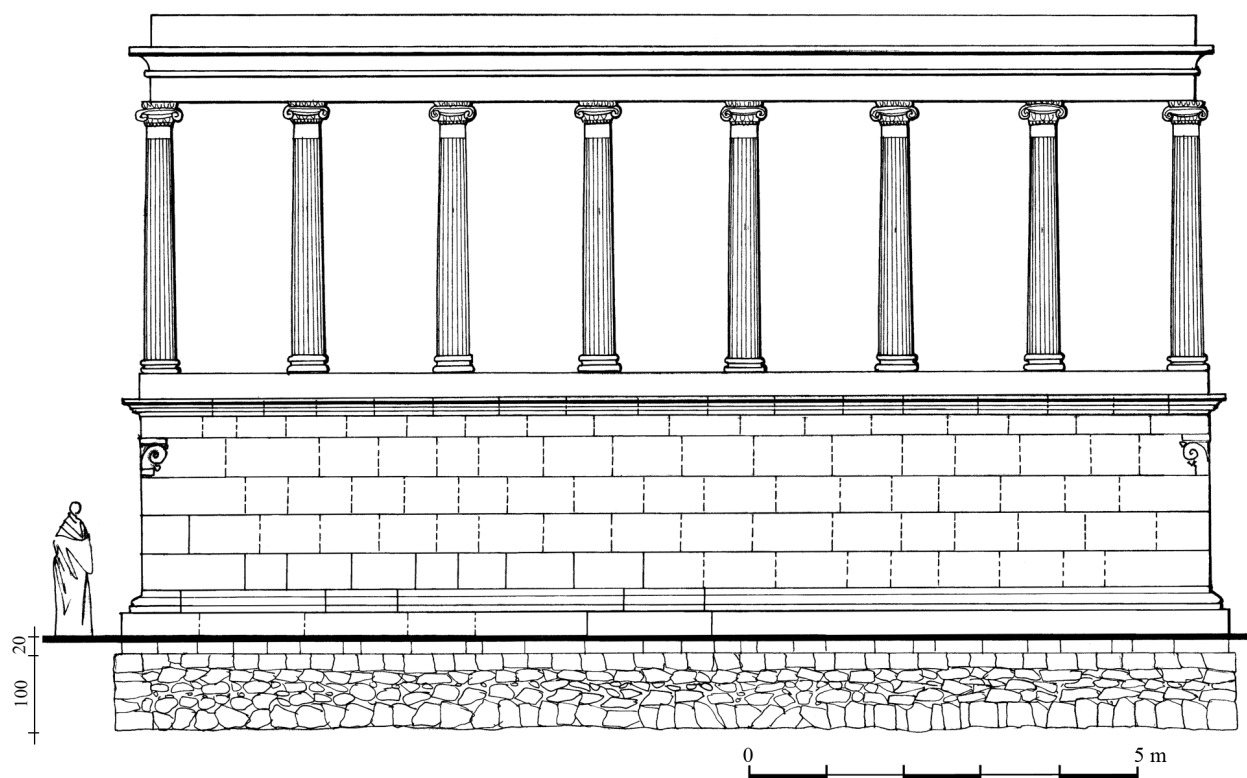


Figure 4 – Restitution théorique du mémorial n° 24 à partir des éléments de colonnes et de corniche retrouvés.
[J.-C. Golvin]

ne peut être restituée avec exactitude, que devait se développer la belle composition architecturale de la partie noble de l'édifice. Les mausolées les mieux connus peuvent en donner une idée. On peut imaginer, par comparaison avec le mausolée d'Atbàn à Dougga, un ordre ionique dont l'entablement comprend une corniche à gorge. Les éléments d'architecture qui permettent d'esquisser une restitution possible du monument n° 24 ont été retrouvés sur le forum et déposés dans le dépôt lapidaire constitué au cours de nos travaux¹⁰ (figure 4).

La position de cet édifice indique également qu'il ne s'agissait sans doute pas d'un mausolée. La présence d'un monument funéraire ne semble pas vraisemblable en plein cœur de l'agglomération et à un emplacement que l'on pense être celui de l'agora numide. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un monument sacré mais dont le caractère était purement honorifique, sans lien organique avec une sépulture ?

10. L. Poinssot (1912, p. CCXLIII) signale, aux environs du capitol, des corniches à gorge de style égyptien, deux chapiteaux de pilastre d'angle à fleur de lotus mis au jour en déblayant la partie nord-est du forum ; un chapiteau est encastré dans la partie sud-est du fort byzantin, face inférieure de la muraille. Un autre est remployé dans l'un des murs du marché. Sur ces blocs, voir POINSSOT C., SALOMONSON 1963 ; FERCHIOU 1989 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 32-46, fig. 14-47.

La fameuse inscription bilingue découverte dans le secteur du forum a été traditionnellement attribuée à ce monument¹¹. Elle est datée de l'an 10 du règne de Micipsa (139-138 avant J.-C.) et désigne le bâtiment sous le nom de *maqdes*. La signification du mot s'applique certainement à un édifice sacré mais doit-on le traduire obligatoirement par le terme de temple alors que rien ne l'impose incontestablement, d'autant plus que les caractéristiques architecturales ne

11. RIL, 2 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 49-51, fig. 50. Bilingue rédigée en punique et en libyque datée de 139-138 av. J.-C. Trouvée en 1904 lors des fouilles Sadoux, non loin de l'embranchement en hémicycle au-dessus du pavement de la place de la Rose-des-Vents (GAUCKLER 1905a, p. CLXXII ; ID. 1905b, p. 281). Dimensions : 68/33/25. Traduction de J.-B. Chabot (RIL) : Les citoyens de TBGG (*Thugga*) ont bâti ce sanctuaire au roi Massinissa, fils du roi Gaya, fils du suffète Zalalsan, en l'an dix / [du roi] Micipsa, la première année du roi Safot, fils du roi Afsan, (étant) chef des Cent Sanak, fils de Banai et Safot, [fils de] Banai [fils de Sanak], et Safot, fils de Ganam, fils de Tanakwa, / étant *msskwi* Magon, fils de Iaristan, fils de Sadylan, et (étant) *gzbi* Magon, fils de Safot, chef des Cent, fils du roi Abdesmun / Étant *gldgiml* Zumar, fils de Masnaf, fils de Abdesmun, (étant) préfet des cinquante hommes Maqelo, fils de Asyan, fils du roi Magon. / Préposés à cette œuvre : Asyan, fils de Ankikan, fils de Patas et Aris, fils de Safot, fils de Sanak / et les constructeurs ont été Hanno, fils de Iatonba'al, fils de Hanniba'al et Niptasan, fils de Safot.

conviennent pas, nous l'avons vu, à une telle désignation ? L'inscription de Massinissa a été découverte à proximité d'une inscription libyque, toutes deux sur les marches en hémicycle de la place de la Rose-des-Vents¹². Rien ne permet d'établir a priori un lien direct entre ces textes et le soubassement n° 24. Or cette difficulté ne se pose plus si l'on considère qu'il puisse s'agir d'un monument exclusivement honorifique, dédié à la gloire de Massinissa et distinct du tombeau royal.

Nous pouvons avancer, malgré tout, de bonnes raisons qui incitent à rattacher cette inscription au monument en question. En effet, le texte commence par énoncer que le bâtiment est dédié à Massinissa par les citoyens de *Thugga*, révélant ainsi qu'il s'agit d'un édifice public. Il est dédié à ce roi par les autorités de la ville (chef du « conseil des Cent », « préfet des cinquante hommes »), ce qui lui confère un caractère officiel, honorifique, politique. Ceci correspond bien à un contexte urbain qui pourrait être celui de la place publique d'où provient d'ailleurs l'inscription en question.

Cet édifice occupait sans doute une position remarquable. Si l'agora numide avait une configuration comparable à celle du forum, le monument de Massinissa se serait trouvé dans son secteur oriental. Il était parfaitement visible de tous côtés car il ne s'adosse à rien et avait, par sa position même, une importance de premier plan. C'est donc avec vraisemblance que nous pouvons envisager l'hypothèse de lier cet édifice et cette inscription. À l'appui de cette proposition nous pouvons avancer aussi qu'aucun autre monument connu situé dans ce secteur ne peut avoir de meilleures chances d'avoir comporté cette inscription. Il nous semble donc possible en admettant ce lien de l'appeler désormais, par commodité, mémorial de Massinissa.

Le temple n° 15

L'appareil des murs de la *cella* du temple n° 15, situé à une dizaine de mètres au sud du monument précédent, est lui aussi caractéristique de l'époque numide¹³ et son plan correspond bien cette fois-ci

à celui d'un temple qui comprenait une entrée au nord et un *pronaos* qui fut modifié par la suite (figures 5-6). Cependant cet édifice ne saurait rivaliser, ni par ses dimensions (5 m de côté) ni par sa position, avec le mémorial n° 24 au point que nous puissions penser que l'inscription bilingue précitée l'ait concerné. Il ne s'agit que de l'un des temples donnant sur la place qui se trouvait sur le côté sud de celle-ci. Il faut remarquer que le niveau de l'agora numide, donné par le mémorial de Massinissa, correspond au niveau d'implantation de ce temple à podium.

Un édifice découvert par sondage n° 27

Les sondages que nous avons réalisés au sud-est, en mai 2007, dans l'*area* n° 12 (figure 7) située en face du capitole (et dont le sol se trouve à l'altitude de 538,60 m) ont permis d'observer, à une profondeur de 2,50 m, soit à un niveau correspondant exactement à celui de l'agora numide (535,41 m), plusieurs murs dont les détails de construction sont antérieurs à l'époque romaine. Leur position incite à restituer un édifice dont le plan pourrait correspondre à celui d'un temple à cour possédant trois *cellae* de dimensions inégales¹⁴ (cf. figure 5).

Un édifice ancien sous le temple n° 21 ?

Aucun sondage profond n'a pu être réalisé à l'ouest pour permettre de contrôler s'il existait un édifice plus ancien sous le monument n° 21 mais la chose est possible, ce qui donnerait l'occasion de comprendre la raison du désaxement de ce dernier. Cette construction supposée se serait trouvée à 2 m (au moins) en contrebas de la place publique numide, mais rien ne prouve qu'il s'agisse d'un temple¹⁵. L'édifice aurait servi de fondation et de structure au soubassement de celui qui lui a succédé. Il pourrait s'agir d'un bâtiment public, sans doute religieux mais rien ne permet de le confirmer.

Les limites exactes de la place numide ne peuvent être retracées avec précision mais sa position et ses extrémités nous paraissent avoir pu correspondre pour l'essentiel à celles du forum romain¹⁶ (figure 8). En tous cas, il est certain que, depuis l'est, le terrain descendait de 2 m environ pour arriver à la place (située à l'altitude de 535,41 m) et qu'il était encore plus bas d'au moins 2 m à l'ouest de celle-ci.

12. Deux autres inscriptions publiques sont connues. *RIL*, 3. Dimensions : 48/48/30. En 1909, déblaiement du portique nord du forum (POINSSOT L. 1912, p. CCXLIII, n. 3). AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 71. *RIL*, 4, en 1904 en même temps que *RIL*, 2, trouvées dans les fouilles Sadoux effectuées dans la partie orientale de la place de la Rose-des-Vents (GAUCKLER 1905a, p. CLXXII). Dimensions : 30/45/15. Les inscriptions *RIL*, 6 et 7 ne sont sans doute pas des inscriptions publiques.
13. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 59-64, fig. 63-73. L'édifice 14, déplacé à l'époque romaine, pourrait être l'autel de ce temple numide (*ibid.*, p. 126-129, fig. 62-68).

14. *Ibid.*, p. 64-71, fig. 74-85.
15. HIESEL, STROCKA 2002, p. 74 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 71.
16. Sur la place publique numide, cf. *Ibid.*, p. 72-73, fig. 86. Un premier plan schématique de Dougga à l'époque numide a été suggéré par S. Aounallah (2006, p. 12-13) ; voir le nouveau tracé proposé dans AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 74, fig. 87.

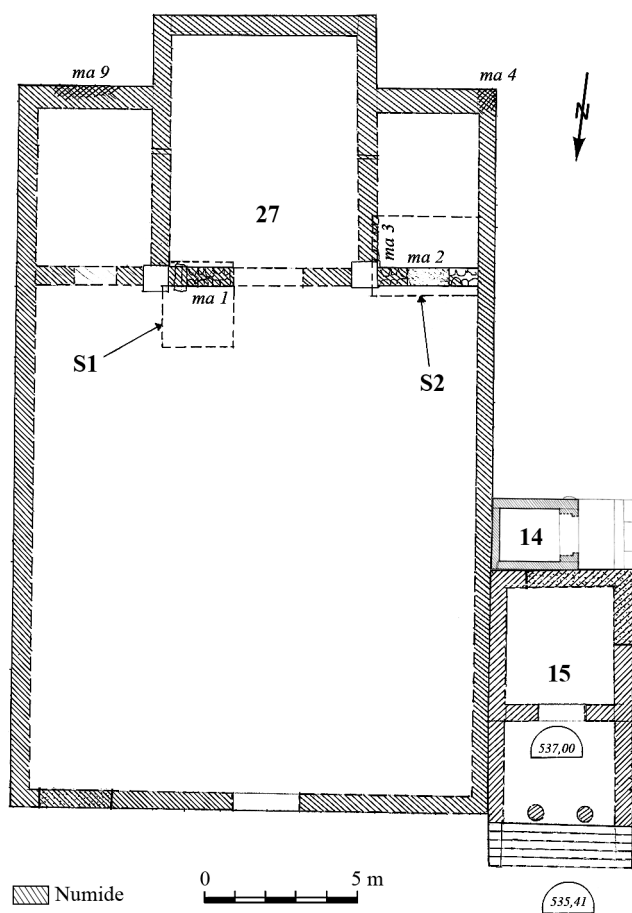


Figure 5 - Restitution théorique des plans du temple n° 15, de l'autel déplacé n° 14 et du sanctuaire n° 27 : interprétation d'après les murs repérés par sondage indiqués en noir poché. [J.-C. Golvin]



Figure 6 - La façade postérieure du temple n° 15 d'époque numide et l'autel n° 14 déplacé et modifié à l'époque romaine. [V. Brouquier-Reddé]

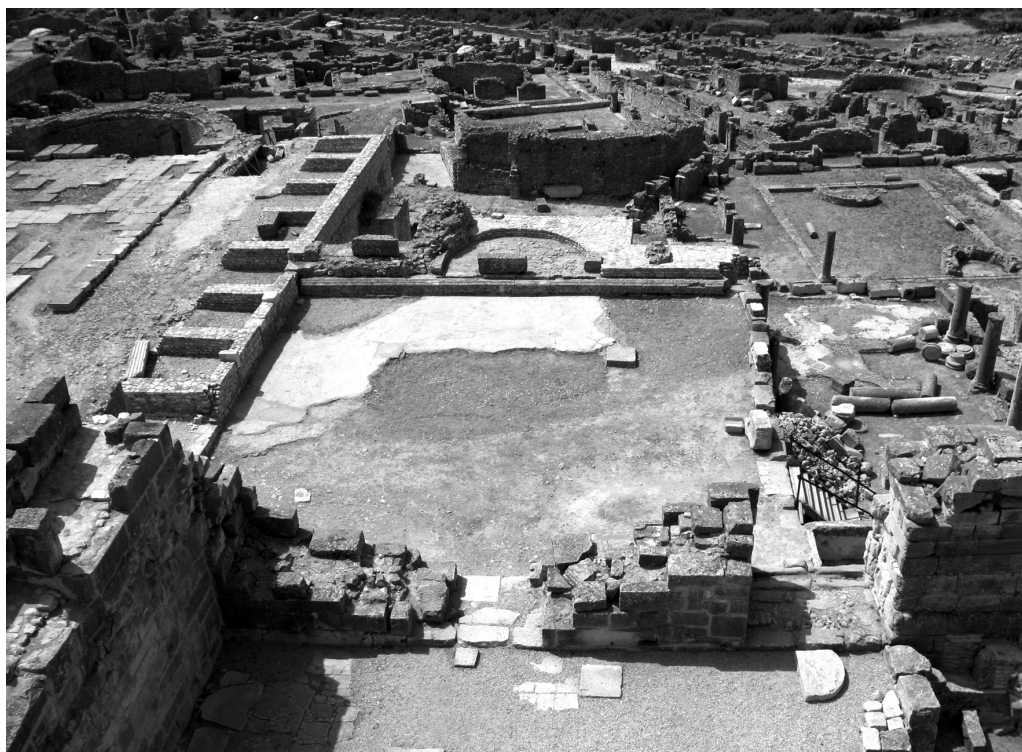


Figure 7 - Les espaces 11 (exèdre) et 12 devant le capitole, vue prise du nord. [M.A. Chehidi]

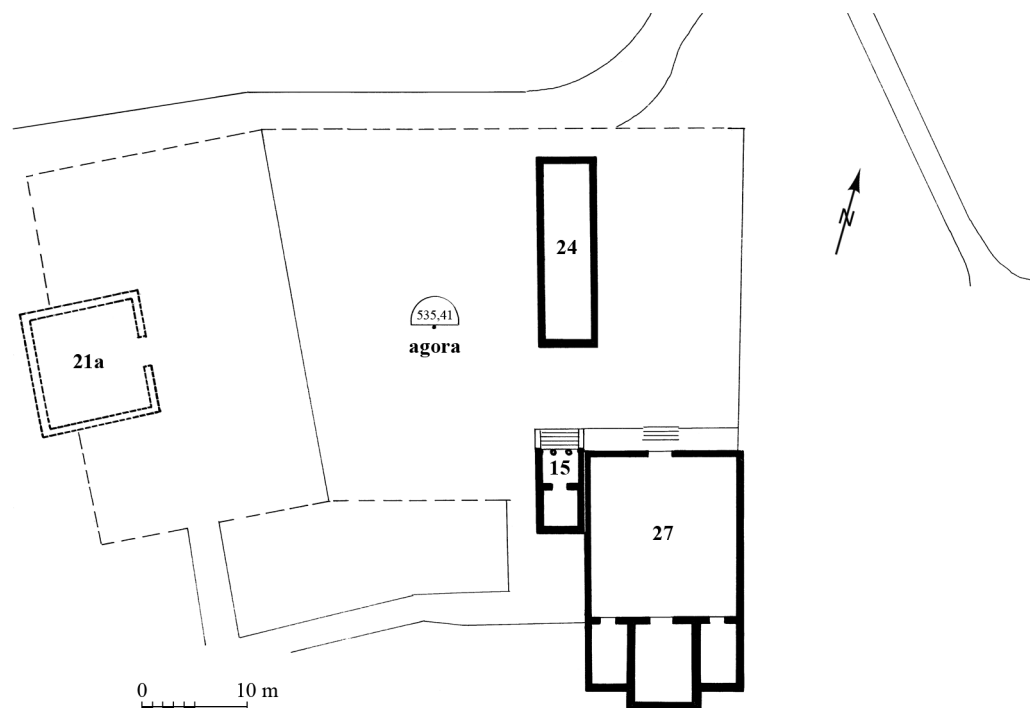


Figure 8 – La place publique à l'époque numide. 15 : temple. 21a : temple restitué. 24 : mémorial de Massinissa. 27 : sanctuaire. [J.-C. Golvin]

LE FORUM JULIO-CLAUDIEN

Nous avons cherché à confronter les données épigraphiques aux données de terrain pour tenter d'identifier et de situer les monuments évoqués par les inscriptions¹⁷.

L'inscription de 37

L'inscription (DFH, n° 23) datée de l'année 37 (sous le règne de Tibère)¹⁸, qui sert de point de départ à notre réflexion, mérite d'être rappelée intégralement :

À l'empereur Tibère César Auguste, fils d'Auguste divinisé, grand pontife, en sa 38^e puissance tribunicienne, consul 5 fois, Lucius Manilius Bucco, fils de Lucius, inscrit dans l'*Arnensis*, duumvir, a procédé à la dédicace. Lucius Postumius Chius, fils de Caius, inscrit dans l'*Arnensis*, patron du *pagus*, en son nom et au nom de ses fils Firmus et Rufus, a pavé le forum et la cour qui précède le temple de César et il a fait faire à ses frais l'autel d'Auguste, le sanctuaire de Saturne et cet arc.

Ce long texte, qui énumère cinq opérations de construction réalisées cette année-là, nous pose le problème de leur localisation. Nous allons tenter de le résoudre méthodiquement¹⁹. Pour les besoins de la démonstration, nous évoquerons les opérations de construction dans un ordre qui diffère de celui de l'inscription : temple de César, temple de Saturne, forum, arc, autel. Est-il possible à l'observation du plan de situer certaines des opérations mentionnées ?

17. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 138-139.

18. DFH, n° 23 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 113-117, fig. 59.

19. L'apport de la topographie des inscriptions, en particulier celle de Chius, peut aider à l'identification des monuments. On le sait, les Byzantins n'ont pas déplacé les pierres sur de longues distances et il semble que l'inscription de Chius, réemployée dans le mur sud de l'enceinte, ne doit pas être très éloignée des bâtiments 15-17. Son emplacement doit donc être proche de l'*ara Augusti* (ou de l'*aedes Saturni*). L'inscription qui relate l'inauguration des monuments date de l'année 36-37, mais les cinq chantiers ont commencé des années auparavant, on ne sait combien. Nous sommes d'accord sur le fait que le *templum Caesaris* est bien antérieur aux monuments évoqués par l'inscription, sans doute au début du règne de Tibère.

La cour et le temple de César

Un temple comprenant une cour distincte de la place publique

Le texte précise que le patron du *pagus* « a pavé le forum et la cour qui précède le temple de César ». Nous pouvons donc avancer les arguments qui aident à identifier ce temple :

1. le forum et la cour sont bien séparés car il est dit que l'un et l'autre furent pavés distinctement. Le texte implique donc que la cour existait déjà mais qu'elle n'était pas encore dallée en 37 ;
2. on comprend que cette cour se développait en avant du temple. Il en résulte que ce dernier ne se trouvait pas en son milieu, mais qu'il devait être adossé au fond de celle-ci.

Un temple antérieur à 37

L'évergète s'est vanté d'avoir réalisé cinq opérations et non de la construction du temple proprement dit, une réalisation majeure qu'il n'aurait pas omis de mentionner s'il en avait été l'auteur. Il se contente de dire qu'il a pavé la cour qui le précède. Ceci prouve que le temple existait avant 37 et que ce n'est pas lui qui l'a construit. La véritable dédicace du temple est perdue²⁰. Il est possible cependant qu'il ait été réalisé dès le début du règne de Tibère (14 après J.-C.) et rien ne prouve qu'il soit plus ancien.

Le temple de César

Il s'agit de l'édifice qui a marqué l'espace en premier et de toute évidence du sanctuaire du culte impérial. Ce n'est pas le temple de telle ou telle divinité mais celui de l'empereur. Il ne concerne pas Jules César, auquel cas il aurait été obligatoirement désigné par *templum diui Iulii*. Il s'agit du temple de Tibère appelé ici César, désigné seulement par son gentilice. Ce sanctuaire a été rebâti avant le 13 octobre 54²¹, probablement à la suite d'un incendie : les restes retrouvés de la dédicace alors faite sur une frise ont été réemployés dans la forteresse byzantine (l'un d'eux y était *in situ*). Enfin, le dernier argument,

3. par l'importance de sa signification, ce temple se devait d'être très bien placé et de dimensions conséquentes.

Nous devons ainsi considérer sur le plan du forum le meilleur emplacement envisageable pour ce monument et tenter de l'identifier. Il est certain qu'il ne peut s'agir du temple n° 15, bien trop petit, qui occupait une position latérale peu valorisante et dont la *cella* était antérieure à l'époque romaine. Il n'aurait pas pu se trouver non plus à l'emplacement qu'occupera le capitole (n° 4) car il aurait fallu détruire le temple de César sous Marc Aurèle pour en dédier un nouveau à la triade capitoline. La chose n'est vraisemblable ni sur le plan politique ni sur le plan religieux.

Finalement, aucun emplacement ne peut mieux convenir que celui du monument n° 21. En effet, le plan met bien en évidence un édifice dont les dimensions sont importantes et bien en proportion avec celles du forum. Ceci reste néanmoins, en l'état, une hypothèse.

En outre une difficulté restait à surmonter car l'idée a été avancée que le monument en question pouvait correspondre à une curie²². L'édifice a sans doute joué ce rôle à partir de l'époque d'Antonin. Il n'est pas impossible que l'on ait eu une restauration de cette curie sous Gallien.

L'identification de l'édifice 21 en tant que temple

Cette question a été résolue pour l'époque de Tibère par le sondage réalisé en mai 2007 car son résultat ne laisse subsister aucun doute.

Il a permis de retrouver des vestiges qui correspondent incontestablement à l'angle nord-est d'un temple (figure 9). On reconnaît l'angle du *pronaos* et le mur d'échiffre nord de l'escalier qui y menait (figure 10). En outre, le sondage nous a donné le niveau d'implantation de l'édifice d'après la présence d'une semelle de fondation²³. Le temple se situait 2 m en contrebas du forum²⁴. Cette différence d'altitude montre qu'il était bien dans un espace distinct de la place publique ce qui correspond parfaitement à la situation évoquée par l'inscription.

L'intention architecturale que traduit bien le plan du forum était de placer ce monument dans l'axe de la place publique. Rien n'aurait empêché l'architecte de le centrer correctement si le terrain avait été libre, or il se trouve implanté nettement de travers.

20. L'inscription a été perdue probablement sous Antonin lors de la construction du portique qui a amené la destruction de la façade du temple où figurait la dédicace.

21. Cette date est fournie par la mention, dans l'inscription qui concerne la réfection du temple (DFH, n° 25) de M. Licinius Rufus : ce personnage a construit le marché de Dougga alors que l'empereur Claude était revêtu de sa 14^e puissance tribunicienne (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 118-120, fig. 60a-b).

22. BALTU 1991, p. 97-99 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 88, 115, 156-158, 245.

23. Le dallage de la cour a été observé dans deux autres sondages, cf. *Ibid.*, p. 81, fig. 7-8.

24. *Ibid.*, p. 76-89, fig. 1-20.

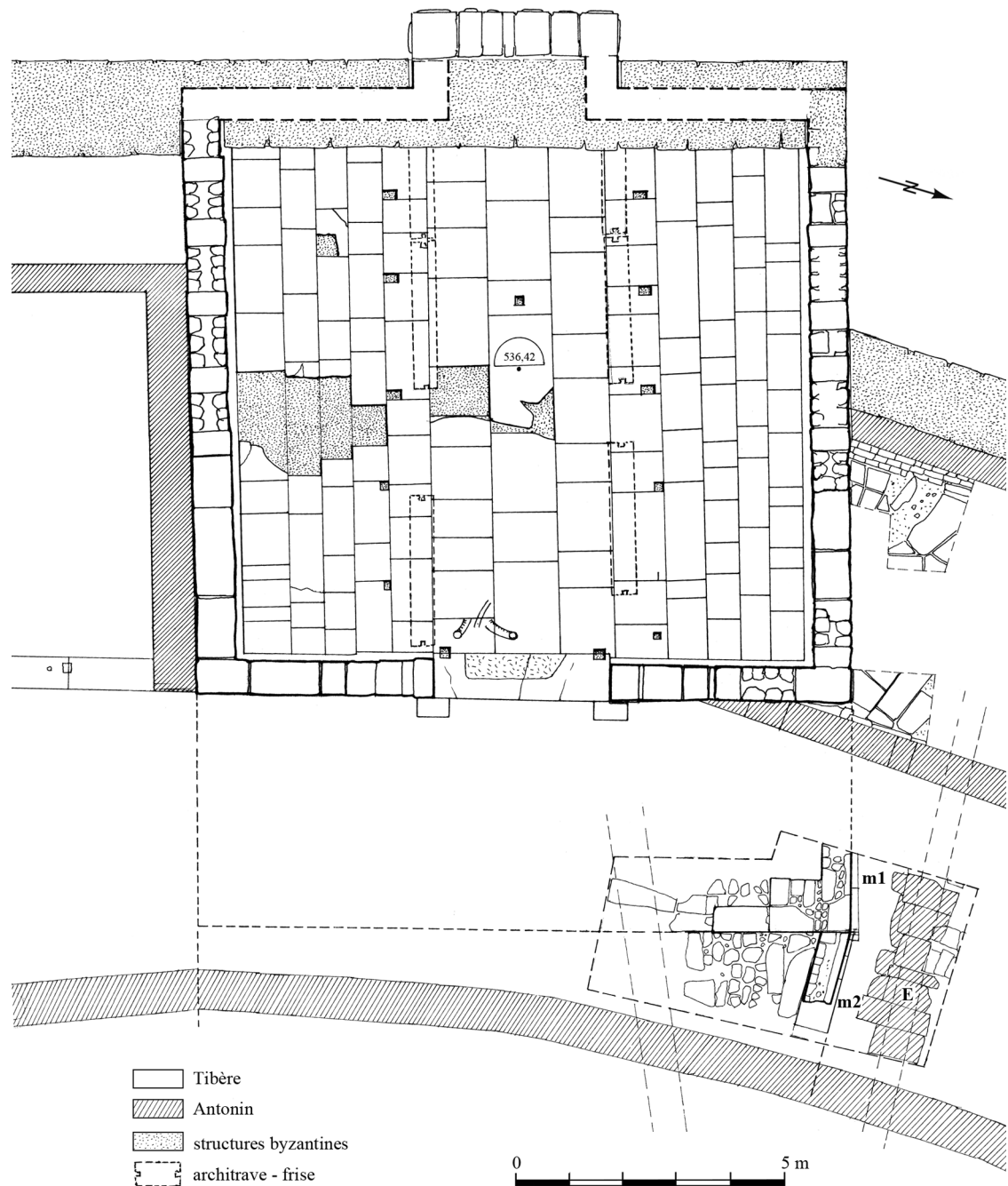


Figure 9 - Plan du temple n° 21 avec l'emplacement du sondage.
[J.-C. Golvin]

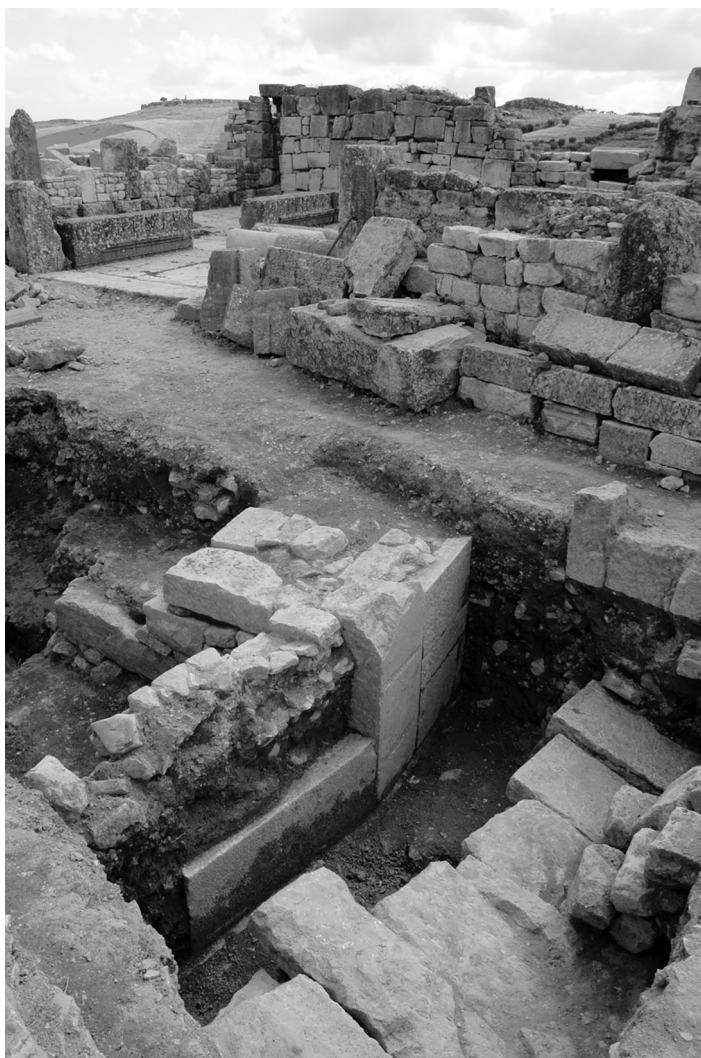


Figure 10 – Le mur d'échiffre et le mur nord du podium du temple n° 21 ; à l'arrière-plan, la *cella*. [V. Brouquier-Reddé, 2007]



Figure 11 – Le haut podium et la niche de la façade postérieure du temple n° 21. [V. Brouquier-Reddé]

Il faut donc qu'une contrainte ait joué pour l'obliger à le désaxer²⁵. Nous maintenons l'hypothèse que le temple aurait été implanté sur (ou autour) d'un édifice plus ancien dont la structure aurait été récupérée utilement pour constituer son très haut podium (figure 11). Nous aurions même pu le prouver si le sondage commencé en mai 2007 n'avait pas été interrompu, car des structures commençaient à être dégagées sous le *pronaos*. Il faudrait donc croire que l'on aurait construit le temple du culte impérial, aménagement si nouveau sur une structure pré-existante²⁶. Dans cette hypothèse le temple aurait conservé l'orientation et une partie des structures d'un bâtiment numide. C'est la seule explication que nous pouvons donner actuellement à un désaxement qui n'est certainement pas fortuit. La reprise des fouilles serait nécessaire.

Le temple de Saturne

Nous avons vu que le temple n° 15 ne peut correspondre au temple de César car il est bien trop petit pour cela (voir *supra*, l'argument 3 précédent). En outre, il est certain qu'il n'a jamais été précédé d'une cour (figure 1, n° 15). En revanche, il peut s'agir du temple de Saturne mentionné dans l'inscription :

1. sa *cella* est antérieure à l'époque romaine d'après le type d'appareil de ses murs : la divinité honorée n'est pas identifiée (*supra*) ;
2. son *pronaos* a été modifié à l'époque romaine, le fait est certain à l'observation des vestiges ;
3. il reste du *pronaos* de ce temple *in antis* la base d'un pilastre à double tore épais, caractéristique des colonnes des édifices antérieurs à la fin de l'époque flavienne²⁷. La construction du *pronaos* peut donc remonter à l'époque de Tibère ;
4. deux bases de colonnes correspondantes ont été retrouvées à proximité ;
5. la transformation du *pronaos* doit avoir un rapport avec les portiques latéraux du forum. Un temple *in antis* permettait à l'extrémité du portique sud de venir buter correctement sur un mur plein ;

25. À *Banasa* (Maroc), l'existence du temple à trois *cellae* modifie le schéma régulateur du forum (BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2004 ; BROUQUIER-REDDÉ 2008, p. 311).

26. L. Poinssot (1919, p. 177) a vu ici l'*aedes Saturni* de l'inscription de 36-37 et il a noté que la disposition de ses substructions montre assez bien qu'elles sont antérieures au portique d'époque antonine. Mais l'identification qu'il fait avec l'*aedes Saturni* de 36-37 repose sur un argument fragile : il la déduit de DFH, n° 126, trouvée dans les parages. Appelée *aedes*, le monument devient *templum* au II^e s. ; l'obstacle vient surtout, a priori, de ce que dans DFH, n° 126, il est l'œuvre de la *ciuitas*, alors que l'on est, sur le forum, dans le domaine du *pagus* (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 116 n. 70 et 73).

27. GOLVIN 2008 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 98-100, fig. 36-37.

6. le temple de Saturne ne peut correspondre non plus à l'édicule n° 14²⁸ car il est extérieur au forum ;
7. il ne peut également correspondre à l'espace carré n° 17²⁹, situé au milieu du côté sud de la place car son plan n'est pas celui d'un temple : il ne possède ni escalier, ni niche, ni podium. C'est une salle alors que le monument n° 15 présente toutes les caractéristiques d'un temple ;
8. aucun autre espace du forum ne peut correspondre à un temple.

En fin de compte, le temple n° 15 est celui qui conviendrait le mieux en l'état actuel de nos connaissances, mais on connaît mal la partie sud du forum datant de l'époque julio-claudienne.

L'évergète a inclus le temple de Saturne comme un élément remarquable de son action mais, en réalité, il a remanié celui-ci et non construit *ex nihilo*. Certes le temple n° 15 est petit mais sa signification devait être grande par le fait qu'il était dédié à un dieu majeur du panthéon africain. Quoi qu'il en soit, une des (nombreuses) particularités de l'inscription de 37 est de donner la preuve de l'existence d'un temple (*aedes*) de Saturne sur un forum romain d'Afrique³⁰.

Le dallage du forum

Reprenons très fidèlement le texte. La mention « *a pavé le forum* » implique que le dallage dut concerner l'ensemble de la place publique et ceci pose la question de l'aspect initial de l'agora. Ou elle était dallée et le dallage aurait été refait en 37, ou elle ne l'était pas et ce dallage aurait été le premier de tous. Aucune trace de dallage antérieur à l'époque romaine n'a été conservée au niveau du haut des fondations du mémorial de Massinissa ni remarquée ailleurs. En outre le dallage romain datable de cette époque, qui est visible devant la pile sud de l'arc³¹ (évoqué ci-après) se trouve juste au-dessus de ce niveau : il semble donc avoir été posé sur un sol non dallé. Le sol du forum de Tibère est plus haut que le niveau numide de l'épaisseur d'une dalle. La place publique n'était donc pas encore dallée après l'achèvement du temple n° 21. Il est possible que le forum ait ressemblé assez longtemps à un chantier en pleine activité.

L'évergète ne mentionne pas la réalisation de portiques alors qu'il est vraisemblable que le forum en était doté. Ces portiques durent être arasés au cours de l'agrandissement d'Antonin le Pieux. Ils auraient été antérieurs à 37 s'ils dataient de Tibère. Ainsi, le remaniement du temple n° 15 pourrait correspondre à l'achèvement du portique sud.

28. *Ibid.*, p. 126-129, fig. 62-68.

29. *Ibid.*, p. 159-163, fig. 30-38.

30. BEN ABID 2014.

31. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 112, fig. 58.



Figure 12 – Les piles de l’arc n° 25 englobées dans la tribune n° 26 devant la façade du capitole, avant restauration. [V. Brouquier-Reddé]

L’arc

L’inscription mentionne la réalisation d’un arc dont aucun vestige n’apparaissait avec évidence sur le terrain et qui est longtemps resté un mystère.

La découverte d’un arc

C’est en réalisant le relevé détaillé des monuments situés à l’ouest du capitole (nos 24-26) que notre attention a été attirée sur plusieurs indices³² (figures 12-13a-b). Les extrémités de la tribune aux harangues située à l’ouest du capitole (nos 25-26), daté de Marc Aurèle³³, ont été construites avant la réalisation de celle-ci. Nous pouvons le prouver :

1. tout d’abord il faut remarquer que les moulures bien conservées à la base de chacune des extrémités de la tribune sont identiques (figure 14a). Or elles diffèrent de celles de la partie centrale en avancée de la tribune (figure 14b) ;
2. en outre et surtout, on constate que les moulures de la partie centrale sont venues masquer celles des extrémités de la tribune : elles s’y sont superposées

(figure 15). Il est évident que l’on n’aurait pas sculpté des moulures pour les cacher si la tribune avait été réalisée en entier, d’un seul jet. Ceci prouve que la partie en saillie date de la construction de la tribune sous Marc Aurèle alors que ses extrémités sont plus anciennes. Cet état de fait explique que les moulures nouvelles aient pu être légèrement différentes des anciennes ;

3. il est possible de restituer le plan de l’édifice qui a précédé la tribune. Il se compose de deux parties symétriques (n° 25). La mieux conservée est au sud : on en connaît les quatre côtés et l’élévation. De la partie nord ne subsiste que la façade ouest. Les dimensions, l’écartement et l’aspect de ces deux parties correspondent parfaitement au soubassement des deux piles d’un arc monumental et nous n’avons pu avancer aucune autre hypothèse qui conviendrait mieux à leur interprétation ;
4. il est certain que ce monument est antérieur à Antonin car les moulures de sa partie orientale³⁴ ont été masquées par le podium du capitole construit sous Marc Aurèle, en 166-168³⁵. Ceci prouve que le passage de cet arc a été barré par

32. Sur le relevé de ces monuments du forum, cf. *Ibid.*, p. 100-114, fig. 38-58. Sur les arcs de Dougga, leur interprétation et leur restitution, lire KAROUÏ 2011.

33. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 204-205.

34. AOUNALLAH 2006, p. 19.

35. *DFH*, n° 31 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 164-166, fig. 59.

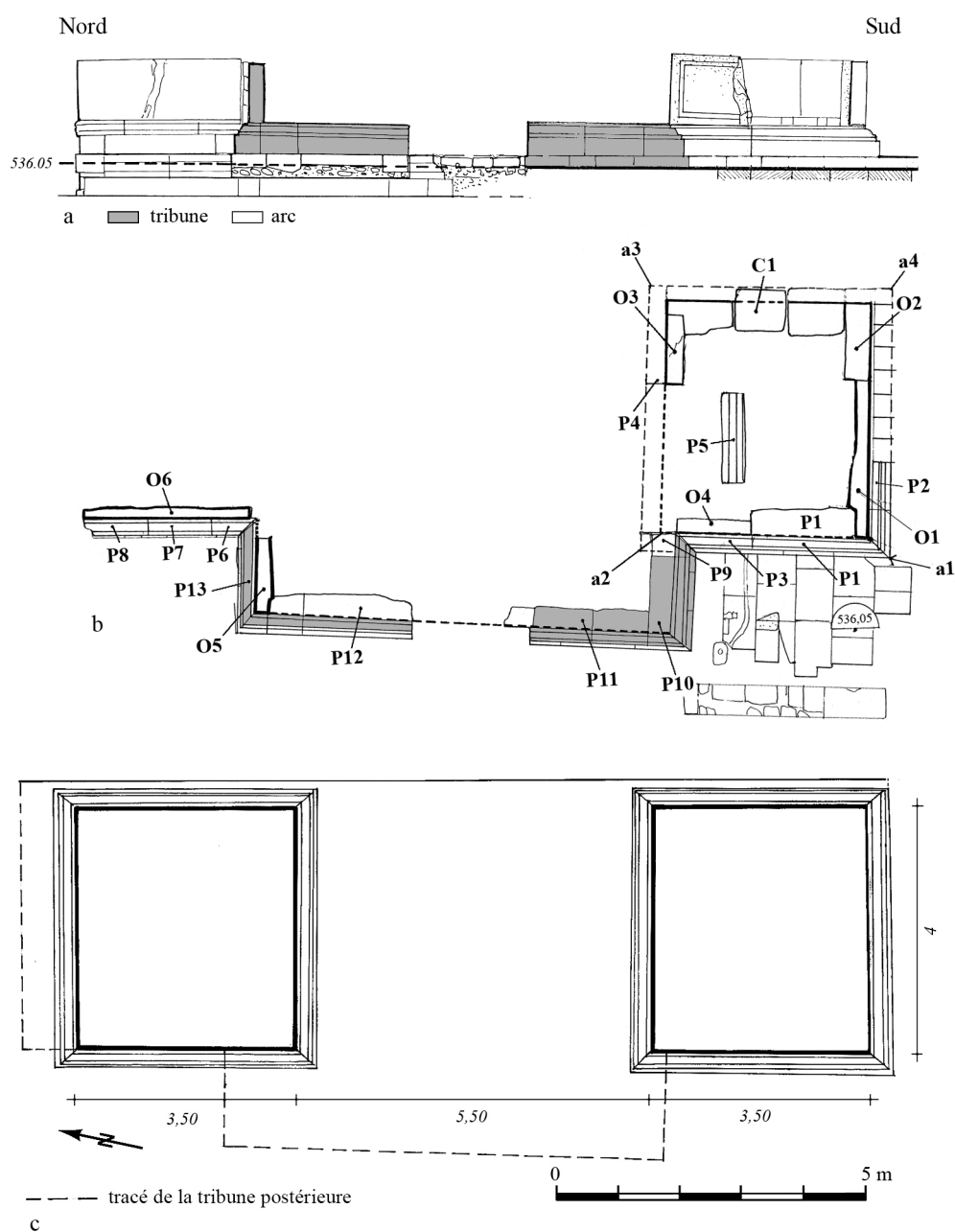


Figure 13 - Les piles de l'arc englobées dans la tribune.
 a : façade ouest. b : plan. c : plan restitué de l'arc.
 [J.-C. Golvin]

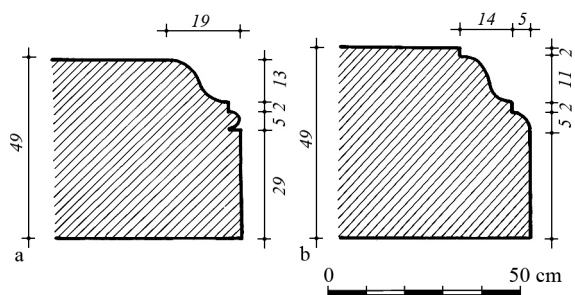


Figure 14 - Profil des moulures des plinthes de la pile sud de l'arc (n° 25) et de la partie avancée de la tribune (n° 26).
 a : arc. b : tribune. [J.-C. Golvin]



Figure 15 – L’angle rentrant sud de l’avancée de la tribune et la superposition-juxtaposition des moulures de la pile sud de l’arc et de la tribune. [V. Brouquier-Reddé]

la construction du capitole et qu’il n’a dès lors plus fonctionné. On comprend que sa partie supérieure aurait été détruite pour ne pas masquer le capitole et que le soubassement des piles aurait été réutilisé pour constituer les extrémités de la tribune. Il ne restait qu’à construire la partie centrale pour achever celle-ci (figure 13c).

La position de l’arc

La position de cet arc est centrale. Il sépare la place publique en deux parties : à l’ouest la place principale du forum avec pour toile de fond le temple de César, à l’est une place plus petite. Le cas d’un arc en position intermédiaire sur un forum rappelle celui de Chintou. L’implantation de l’arc à cet endroit marque la volonté de le superposer au mémorial de Massinissa et elle n’est certainement pas neutre.

La datation de l’arc

Une question reste posée. Cet arc peut-il être celui de Tibère ? Il ne semble pas que la grande inscription de 37 ait pris place sur l’arc lui-même, même si sa longueur le permettait. En effet, elle ne ressemble en rien aux inscriptions de tous les autres arcs honorifiques connus³⁶. En outre elle énumère

les cinq interventions réalisées, mais à distance comme si, à partir d’elle, on pouvait les voir toutes. On l’imaginerait mieux placée sur un portique de la place publique ou à une des entrées du forum³⁷, éventuellement en forme d’arc comme celles qui seront réalisées à l’est du forum de Dougga sous Commode³⁸. Cette inscription n’aurait pas eu de raison de figurer sur un des monuments énumérés plutôt qu’un autre.

La grande inscription de l’arc, celle qui aurait permis de le dater sans équivoque possible par l’épigraphie, est perdue, sans doute à la suite de la destruction de la partie supérieure du monument sous Marc Aurèle. Il nous faut donc trouver d’autres arguments pour tenter de cerner la datation de cet arc :

1. le monument est, de façon certaine, antérieur à l’époque de Marc Aurèle qui est celle de la construction du capitole ;
2. le plan restitué ne montre pas de rétrécissement des piles dans le passage de l’arc alors que c’est le cas pour les exemples connus de l’époque julio-claudienne (arcs d’Aoste ou de Suse par exemple³⁹) et au contraire de tous les arcs construits par la suite ;

37. Au-dessus de l’entrée sud-est P1 du forum.

38. À propos des deux entrées P5 et P6 de la place de la Rose-des-Vents, AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 322-324, fig. 71-72.

39. GROS 1996, p. 62-65, fig. 48, 50, 53, 55.

36. Sur les arcs en général, consulter KÄLHER 1939 ; GROS 1996, p. 56-94 ; BLONCE 2008.

3. cet arc de grandes dimensions n'est pas celui de Caligula dont la dédicace (DFH n° 24) est très petite⁴⁰. En outre cette dernière mentionne l'existence de marches (*gradus*) qui indiquent que l'arc de Caligula se trouvait à un changement de niveau. Ceci n'est pas le cas du grand arc qui, dans ces conditions, aurait été construit avant ou après Tibère. Or l'arc de Caligula usurpé par Claude correspond à la dernière phase d'aménagement du forum julio-claudien. Nous pensons qu'il devait correspondre à l'entrée orientale P11 du forum⁴¹ et que ses marches étaient destinées à franchir la dénivellation d'environ 2 m pour accéder à celui-ci. Il fallait que cet escalier soit assez significatif pour avoir été mentionné et cette position est la meilleure pour cela ;
4. il n'y aurait eu aucune raison d'ajouter un arc en plein milieu du forum quand celui-ci était terminé, ce qui rend très improbable la réalisation d'un tel projet après Claude. Par conséquent si cet arc ne peut être qu'antérieur à Caligula rien ne s'oppose à ce qu'il puisse dater de Tibère.

L'autel

L'inscription de 37 mentionne aussi « l'autel d'Auguste »⁴². Il ne peut s'agir directement de l'autel du temple de César (n° 21) qui, faute d'espace, ne pouvait même pas prendre place dans la cour. Cet autel n'aurait pu être inclus que dans l'escalier du temple

proprement dit. Ainsi ses dimensions auraient été nécessairement petites. Or l'autel d'Auguste est nommé comme une composante majeure du programme réalisé en 37. Ceci suggère un édifice important par ses dimensions et sa mise en scène et fait penser, par exemple, à celui de la *gens Iulia* à Carthage⁴³. Mais où un autel à caractère monumental aurait-il pu se trouver dans le complexe du forum ?

40. DFH, n° 24 : À l'empereur Claude, César Auguste Germanicus, père de la patrie, grand pontife, en sa 3^e puissance tribunicienne, deux fois consul, consul pour une 3^e. Lucius Iulius Crassus, fils de Lucius, inscrit dans la *Cornelia*, revêtu des insignes de l'édilité, tribun militaire de la XXI^e légion *Rapax* stationnée en Germanie, préfet des ouvriers, duumvir, augure, duumvir quinquennal, patron du *pagus* a procédé à la dédicace. Caius Caesetius Perpetuus, fils de Caius, inscrit dans l'*Arnensis*, prêtre des *Cereres* de l'an 68, édile, préfet juridique de la colonie *Concordia Iulia* de Carthage, patron du *pagus Thuggensis*, a fait construire à ses frais, en son nom et en celui de ses fils Honoratus et Perpetuus, cet arc et les degrés d'accès». Voir KAROUI 2011, p. 135-143 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 124-125.
41. L. Poinssot (1919, p. 177) a envisagé de placer par hypothèse cet arc à l'entrée sud-ouest du forum (en P2 de notre plan, figure 16) en haut des marches (*gradus*) qui donnaient accès au forum. Or la dénivellation entre la rue et la cour du temple était négligeable. On entrait dans la cour pratiquement de plain-pied. En outre il s'agissait de l'entrée de la cour du temple n° 21 et donc d'un accès indirect au forum qui était peu propice, à notre sens, au positionnement d'une telle inscription.
42. Auguste devrait désigner l'empereur Auguste, bien distinct de Tibère par le nom de César donné à ce dernier. Mais cette inscription fait problème : L. Poinssot (1913, p. 43) a bien mis en évidence la difficulté que crée l'absence de DIVI devant *Aug(usti)*. Sur cette question, AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 115.

1. il n'était certainement pas tout seul au milieu de la place publique mais plutôt dans une aire sacrée à ciel ouvert qui lui était propre et devait être assez grande et ceinte ;
2. on ne trouve aucune trace d'implantation d'un autel dans le sol de l'espace n° 17 qui était en outre très certainement une salle couverte dont on ne connaît pas, il est vrai, l'état en 37. Mais si l'autel se trouvait au sud du forum il aurait été détruit sous Antonin ;
3. il est peu probable qu'on l'ait placé simplement dans l'espace n° 20 qui, à cette époque, était en contrebas de 2 m et correspondait à l'angle sud-ouest de la cour du temple n° 21. En outre, l'autel aurait été peu valorisé à cet endroit et l'argument qui va suivre prouve qu'il n'a certainement pas occupé cette position ;
4. si l'autel avait été placé dans l'espace n° 20, il aurait été détruit sous Antonin lors de la surélévation rendue nécessaire pour la réalisation du grand portique. Il est difficile d'admettre qu'un autel d'une telle signification ait été détruit. Il n'aurait pas été remonté plus haut car cet espace (n° 20) a été couvert sous Antonin ;
5. il ne pouvait se trouver non plus dans l'espace n° 22.
6. Les espaces n° 16 et 18 correspondent à de petites pièces, probablement des boutiques ;
7. par ailleurs, l'autel ne pouvait se trouver à l'emplacement qu'occupera le capitole de Marc Aurèle (n° 4) car la construction de ce dernier aurait entraîné sa destruction.

Il reste une possibilité, celle qui consiste à placer l'autel dans l'espace n° 12 situé au sud-est du forum et face au capitole, appelé jusqu'à maintenant « *area ante capitolium* »⁴⁴ (figure 7).

Les sondages réalisés en 2007 dans cet espace ont prouvé que le temple à cour n° 27 d'époque numide précité n'a pas été complètement arasé mais en partie enfoui dans un remblai sur 2 m de hauteur.

43. MERLIN 1919 ; POINSSOT L. 1929.

44. POINSSOT L. 1915, p. CXIV ; POINSSOT C. [1958] 1983, p. 38 ; HIESEL, STROCKA 2002, p. 73 : espace identifié à une basilique ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 65, fig. 74, p. 90-98, fig. 21-34.

Ceci indique que l'autel aurait pris place au milieu d'une cour surélevée (de 2 m par rapport au forum) peut-être bordée de portiques. Il fallait y accéder au nord par un escalier. Le fond de cette cour comprenait l'exèdre avec bassin (n° 11) dont le système d'évacuation subsiste. Dans celle-ci se tenait peut-être une grande effigie impériale dominant un bassin que l'on pouvait voir se dresser derrière l'autel dès l'entrée ; sis dans un tel cadre, ce dernier aurait pu subsister par la suite.

Le « temple oublié » n° 4a

On voit que l'autel créait un axe transversal très fort et l'on doit s'interroger sur l'espace qui lui faisait face car un déséquilibre dans la composition architecturale d'ensemble du forum aurait été introduit s'il était resté vide. Cet axe aurait été plus fort et la composition mieux équilibrée si un monument important avait existé en face de l'autel et en rapport avec lui, ce qui laisse supposer, de façon préférentielle, l'existence d'un temple⁴⁵, d'après les arguments :

1. on ne peut admettre qu'un temple dédié à une divinité importante, car face à l'autel, ait été détruit pour la réalisation du capitole de Marc Aurèle ;
2. l'argument précédent saute si ce temple avait été déjà un capitole car le lieu consacré à Jupiter aurait perduré. Le capitole de Marc Aurèle serait alors la version la plus monumentale d'un édifice dédié à Jupiter, Junon et Minerve, divinités majeures du panthéon romain qui continuèrent à faire face au grand autel ;
3. si un premier capitole avait existé avant Marc Aurèle quand aurait-il pu être construit ? Il ne daterait pas de 37 puisqu'il n'a pas été indiqué dans l'inscription précitée. Il n'aurait pas été mentionné non plus s'il datait du début du règne de Tibère (cas du « temple de César » lui-même). Mais rien n'empêche qu'il ait été réalisé dans la dernière phase de construction du forum et ceci juste après l'achèvement de l'autel construit en 37. Il aurait pu être construit dans la continuité de l'opération ;
4. ce qui précède indique que le capitole supposé pourrait avoir été construit sous Claude ;
5. or une inscription incomplète datée de ce règne a été signalée (DFH, n° 68) mais elle n'a pas assez retenu l'attention alors que son importance est sur ce point capitale. Ce temple, pourtant cité, a été en quelque sorte « oublié » ;
6. aucune fouille n'est possible à l'intérieur du capitole de Marc Aurèle pour conforter cette hypothèse car tout creusement risque de déstabiliser

l'édifice⁴⁶. Cette vérification ne pourra pas être faite avant longtemps mais l'hypothèse reste possible⁴⁷ et l'interprétation de l'inscription précitée vient la conforter ;

7. l'inscription en question (DFH, n° 68) mérite d'être citée intégralement⁴⁸ :

À..., consécration, Lucius Iulius Crassus, fils de Lucius, inscrit dans la *Cornelia*, revêtu des ornements édiliens, tribun militaire de la 21^e légion *Rapax* en Germanie, préfet des ouvriers, duumvir, augure, duumvir quinquennal désigné, patron du *pagus*, a exécuté la dédicace. Caius Pomponius Restitutus, fils de Lucius, a fait édifier (ce monument) à ses frais.

Malheureusement les premières lettres du texte latin sont très effacées. L. Poinssot avait restitué *I(oui) O(ptimo) M(aximo)* avant le mot *sacrum* qui est le plus lisible ce qui aurait été la confirmation épigraphique de la dédicace d'un temple à Jupiter⁴⁹. Mais L. Maurin, en raison de l'effacement des lettres, déclare : « Malgré l'autorité de Louis Poinssot (NAMS, 18) nous n'avons pu nous résoudre à lire ici une dédicace à Jupiter capitolin »⁵⁰. Il admet cependant qu'au-dessus du mot *sacrum* aurait pu figurer le nom de Jupiter (comme celui d'une autre ou d'autres divinités). Ces réticences nous privent de la confirmation majeure de cette hypothèse mais non de sa vraisemblance ou du moins de sa possibilité. Plus loin L. Maurin ajoute : « nous ne savons rien de l'architecture ni de l'emplacement du monument signalé par l'inscription, mais le lieu de découverte des deux fragments indique qu'il s'élevait probablement sur le forum ». Un argument supplémentaire mérite d'être avancé car ces blocs ont été découverts réemployés dans le mur nord de l'enceinte byzantine. Or il s'avère qu'ils sont

46. Les sondages de C. Poinssot (1967) ont révélé, en 1955, la présence des constructions tardives, sous la *cella*.

47. SAINT-AMANS 2004, p. 86, 140.

48. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 121-123, fig. 61.

49. Il exprime cependant une réelle hésitation pour lire les abréviations de Jupiter, IO[m] : POINSSOT L. 1909, p. 84.

50. DFH, p. 180. Sur le détail de DFH, n° 68 où L. Poinssot (1909, p. 84) avait lu IO m : « en admettant comme exacte la lecture IOm », il est impossible de lire quoi que ce soit au-dessus de COR. Les vagues fragments de lettres que l'on croit voir sont trompeurs. La forme d'un O que l'on supposerait au-dessus de CO, n'a rien à voir ni par son calibre, ni par son alignement (indiqué par le S à l'extrême droite) avec le corps des lettres conservées. Le nom de la divinité devait être en toutes lettres, ou à peu près, *sacrum* étant écrit en entier. La qualité de l'inscription, le soin de la mise en page font penser plutôt que le nom de la divinité (ou des divinités) devait être dans une ligne centrée au-dessus de *sacrum* ; de plus, *sacrum* étant réparti sur les deux blocs, cela décale vers la gauche le nom divin. Enfin, les proportions des deux pierres jointives (longueur et largeur) ne se prêtent pas à une dédicace sur un portique mais peut-être sur un fronton.

45. *Ibid.*, p. 121-124.

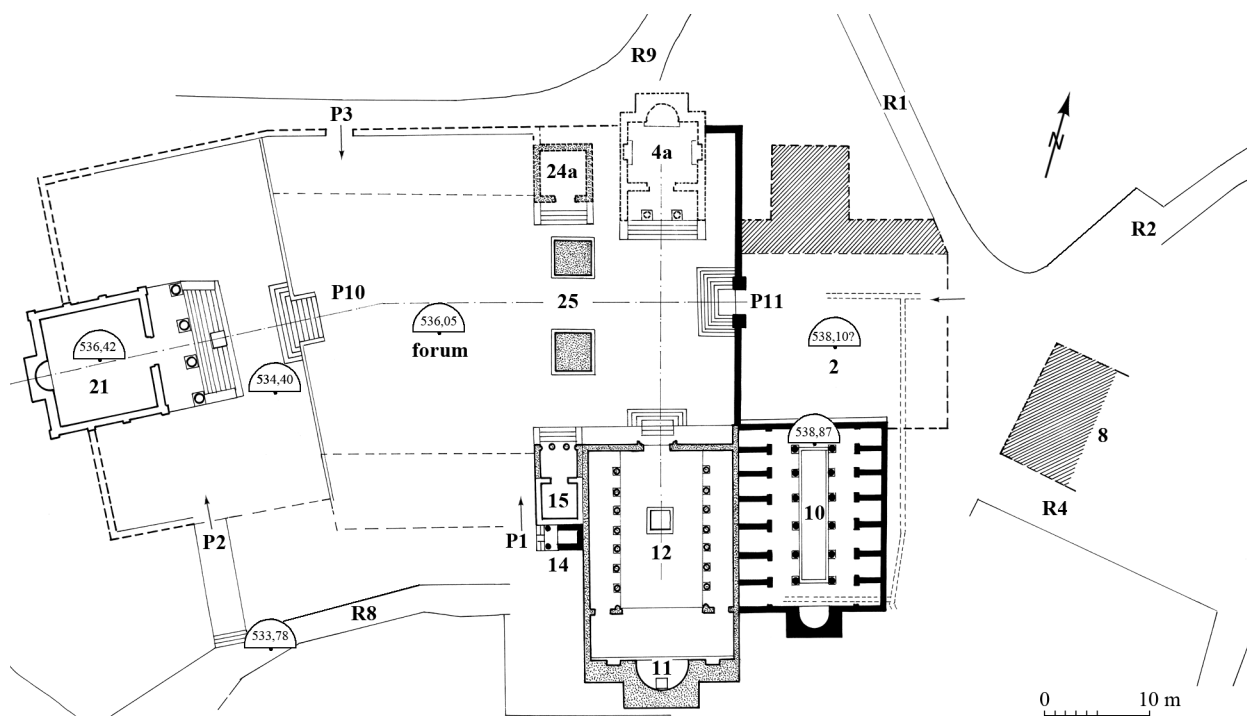


Figure 16 – Plan du forum dans la deuxième moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Au trait, constructions avant 37 ; en pointillé, constructions datées de 36-37 ; en noir, réalisations sous Caligula et Claude. 4a : temple. 10 : marché. 12 : autel d'Auguste. 15 : temple de Saturne. 21 : temple de Tibère. 24a : temple. 25 : arc de Tibère. P1, P2, P3 : entrées du forum. P10 : entrée du temple de Tibère. P11 : arc de Caligula. R : rue. [J.-C. Golvin]

le plus souvent réutilisés près de leur emplacement d'origine à l'époque byzantine ce qui indiquerait le côté nord du forum.

La dédicace est gravée sur deux fragments jointifs dont l'ensemble a 102 cm de longueur pour une hauteur de 52 cm et les lettres ne sont pas très hautes (5 cm). Ceci indique que le monument ne devait pas être de très grandes dimensions. Mais l'inscription pouvait se trouver dans le fronton comme celle du temple de Caelestis⁵¹.

Le plus intéressant concerne la datation certaine de l'inscription elle-même : 42, sous le règne de Claude. Ceci veut dire que ce temple aurait effectivement pu être mis en chantier immédiatement après 37 ou peu après (5 ans séparent les deux dates). Il aurait donc pu être réalisé dans la continuité de l'opération de construction de l'autel (figure 16).

Un autre argument montre aussi son importance car il fut le premier chantier réalisé sous le règne de Claude. En effet, l'achèvement de l'arc de Caligula est daté de 43 et le marché de 54 (figure 1, n° 10).

La convergence de tous ces arguments rend possible l'attribution de l'inscription à un temple situé à cet endroit et qui aurait pu être dédié à Jupiter mais ceci reste en l'état actuel des connaissances une hypothèse⁵².

LA SUITE DE L'ÉVOLUTION DU FORUM

C'est l'axe très fort que l'autel et cet ancien temple auraient créé, qui expliquerait le mieux la position transversale du capitole de Marc Aurèle⁵³, chose qui a toujours semblé curieuse sans être convenablement expliquée. En effet, si la volonté n'avait pas été de rester centré face à l'autel, rien n'aurait empêché

51. GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005, p. 124-126, fig. 61-63.

52. Pour la situation d'un premier temple de Jupiter à l'emplacement du capitole aurélien d'après *DFH*, n° 68. L. Maurin remarque que contrairement à bien d'autres exemples (c'est presque une règle), les donateurs de 166-168 ne disent pas qu'ils ont reconstruit un monument plus ancien à Jupiter. En outre, l'inscription *DFH*, n° 68 devait être restée visible puisqu'elle a été remployée dans la suite. Cela ne signifie aucunement qu'il n'y avait pas un monument (ou plusieurs) à cet emplacement.

53. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 164-198, fig. 9-94.

l'architecte d'implanter le capitole de Marc Aurèle dans l'axe majeur du forum sur le terrain qu'occupera sous Commode la place de la Rose-des-Vents. Ce terrain situé 2 m au-dessus du forum était particulièrement favorable à cette fin et le nouveau capitole aurait fait face au temple n° 21, inclus dans une belle composition architecturale.

Il faut que des raisons majeures aient empêché de le faire. Nous avons avancé que l'axe transversal déjà créé était très puissant et supposé que ce temple aurait succédé à un capitole plus ancien, mais il en est une autre. L'évolution du centre public semble avoir fait l'objet d'un grand projet envisagé dans son ensemble et réalisé progressivement au cours de plusieurs règnes au moins d'Antonin à Commode.

Il était judicieux de placer le capitole de côté pour qu'il n'empêche pas l'extension du forum vers l'est, une chose qui pouvait être prévue de longue date⁵⁴. Ces points seront développés dans la monographie⁵⁵.

Telles sont les réponses que nous avons tentées d'apporter aux problèmes posés en l'état actuel de la recherche archéologique. Seule la reprise de sondages ou des fouilles à l'avenir pourrait amener de nouveaux éléments pour conforter les arguments que nous avons exposés.

54. BROUQUIER-REDDÉ 2008, p. 312.

55. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 141-263, en particulier p. 259-263, fig. 1. Sur le domaine de Mercure, *ibid.*, p. 285-342.

BIBLIOGRAPHIE

AOUNALLAH S.

2006 *Thugga, Dougga, ville romano-africaine de Tunisie, Histoire et monuments*, Sousse : Éditions Contraste.

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M.A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BALTY J.-C.

1991 *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain* (Mémoires de la classe des beaux-arts, 15-2), Bruxelles : Académie royale de Belgique.

BEN ABID L.

2014 « Y avait-il un Saturne italique en Afrique du Nord ? », dans C. Briand-Ponsard (dir.), *Centre de pouvoir et organisation de l'espace. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord préhistorique, antique et médiévale 10. Actes du colloque international, Caen, 25-28 mai 2009*, Caen : PUC, p. 557-576.

BLONCE C.

2008 *L'arc monumental dans le monde romain du début du I^{er} siècle ap. J.-C. au début du IV^e siècle ap. J.-C. : histoire et place dans la vie politique, religieuse et sociale*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.

BROUQUIER-REDDÉ V.

2008 « Chantiers de construction de sanctuaires en Gaule et en Afrique à l'époque romaine : bilan

des données récentes », dans A. Pizzo, S. Camporeale, H. Dessales (dir.), *Arqueología de la construcción. I. Los procesos constructivos en el mundo romano: Italia y provincias occidentales* (Anejos del AEspa, 50), Mérida : Instituto de arqueología de Mérida / Sienne : Università degli studi di Siena / Paris : École normale supérieure, p. 311-321.

BROUQUIER-REDDÉ V., EL KHAYARI A., ICHKHAKH A.

2004 « Le temple du forum de *Banasa* : nouvelles recherches », dans *L'Africa romana 15, Tozeur, 11-15 dicembre 2002*, Rome : Carocci editore, p. 855-868.

FERCHIOU N.

1989 *L'évolution du décor architectonique en Afrique proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins. L'hellénisme africain, son déclin, ses mutations et le triomphe de l'art romano-africain*, Gap : Imprimerie Louis-Jean.

1991 « Le Kbor Klib (Tunisie) », dans *Quaderni di Archeologia della Libia*, 14, p. 45-97.

GAUCKLER P.

1905a « [Fouilles de Dougga en 1904] », dans *BAC*, p. CLXIX-CLXXIII, CLXXVIII-CLXXIX.

1905b « Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904 », dans *BAC*, p. 280-313 et pl. xvi.

GOLVIN J.-C.

2008 « Le temple n° 8 de *Sabratha* : *Iseum* ou *Serapeum* ? Restitution architecturale, identification, datation », dans L. Gabolde (dir.), *Hommages à Jean-Claude Goyon offerts pour son 70^e anniversaire* (Bibliothèque d'étude, 143), Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 227-241.

- GOLVIN J.-C., KHANOUSSI M. (dir.)
2005 *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- GROS P.
1996 *L'architecture romaine du début de III^e siècle avant J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics* (Les manuels d'art et d'archéologie antiques), Paris : Picard.
- HIESEL G., STROCKA V. M.
2002 « Vorbericht über die Grabungen 1996-2000 », dans KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002, p. 69-86.
- KÄLHER H.
1939 s.u. « Triumphbogen », dans *RE*, 7, A1, col. 373-493.
- KAROUI K.
2011 *Les arcs de triomphe de Dougga dans leur contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne.
- KHANOUSSI M.
1997 « Épigraphie et constructions publiques », dans M. Khanoussi, L. Maurin (dir.), *Dougga (Thugga) : études épigraphiques. Actes de la table ronde, Bordeaux, 25-26 mai 1996* (Études 1), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 117-125.
[s.d.] 1998 *Dougga*, Tunis : Ministère de la Culture / AMVPPC.
2003 « L'évolution urbaine de Thugga (Dougga) en Afrique proconsulaire : de l'agglomération numide à la ville africo-romaine », dans *CRAI*, p. 131-155.
- KHANOUSSI M., MAURIN L. (dir.)
2000 *Dougga, fragments d'histoire : choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, (Mémoires, 3), Bordeaux : Ausonius Éditions (= DFH).
- KHANOUSSI M., STROCKA V. M. (dir.)
2002 *Thugga, 1, Grundlagen und Berichte*, Mayence : Philipp von Zabern.
- KSOURI H.
2012 *Le théâtre romain de Bulla Regia dans son contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00720408/>).
- LESCHKE C.
2002 « Bibliographie », dans KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002, p. 13-29.
- MERLIN A.
1919 « [L'autel de la Gens Augusta à Carthage] », dans *BAC*, p. CLXXXVI-CXC, pl. XXXIV-XXXVII.
- POINSSOT C.
[1958] 1983 *Les ruines de Dougga*, Tunis : Ministère des affaires culturelles / Institut National d'Archéologie et d'Arts.
1967 « Sondage dans le sous-sol du capitole de Dougga », dans *CT*, 15 (= *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, 2), p. 169-181.
- POINSSOT C., SALOMONSON J. W.
1963 « Un monument punique inconnu : le mausolée d'Henrich Djaouf d'après les papiers inédits du comte C. Borgia », dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 44, p. 57-88, pl. XV-XXVIII.
- POINSSOT L.
1909 « Nouvelles inscriptions de Dougga », dans *NAMS*, 18, p. 83-174.
1912 « Fouilles du 12 mars au 30 juillet 1912 à Dougga », dans *BAC*, p. CCXLII-CCXLVII.
1913 « Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913 », dans *NAMS*, 21, fasc. 8, p. 1-227.
1915 « [Note sur les fouilles de Dougga du 16 mars au 21 juin 1914] », dans *BAC*, p. CX-CXV.
1919 « Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum », dans *NAMS*, 22, p. 133-198.
1929 *L'autel de la gens Augusta à Carthage* (Notes et Documents, 10), Tunis-Paris : Direction des Antiquités et Arts [de Tunisie].
- RAKOB F.
1979 « Numidische Königsarchitektur in Nordafrika », dans H. G. Horn, C. B. Rüger (dir.), *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara. Rheinisches Landesmuseum Bonn, Ausstellung 29. 11. 1979-29. 2. 1980* (Kunst und Altertum am Rhein, 96), Cologne : Rheinland Verlag, p. 119-171.
1994 « Das numidische Höhenheiligtum », dans *Simitthus II*, p. 1-38.
- SAINT-AMANS S.
2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (Scripta Antiqua, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- Simitthus II
1994 M. Khanoussi, T. Kraus, F. Rakob, M. Vegas, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mayence : Philipp von Zabern.